

# SCI FR FREJUS

## AVIS D'ECHEANCE

Société Civile Immobilière au Capital de € 1000,00  
R.C.S. Créteil 844 197 111  
Siège Social : 17 RUE PIERRE BROSSOLETTE  
92500 RUEIL-MALMAISON

Nom du locataire et adresse de l'immeuble

**SAS JSP FINANCES**  
**RSI Interim**  
34 via nova  
ZA Capitou Pôle Excellence Jean Louis  
83 600 FREJUS

**JSP FINANCES**  
Monsieur Cohen Jacques  
10 rue de la Sablière  
92230 Gennevilliers

Paris, le 29 décembre 2023

Désignation	Période	Montant
Période 1 <sup>er</sup> trimestre 2024 (Janvier – Février - Mars)		
Loyer		5 208,00
Charges		425,00
TOTAL H.T.		5 633,00
TVA 20 %		1 126,60
<b>TOTAL TTC</b>		<b><u>6 759,60</u></b>

### INFORMATIONS

Le présent avis d'échéance fait office de quittance, sous réserve du paiement des sommes qui resteraient dues. Si le locataire n'a pas de titre régulier ou a reçu congé, les sommes indiquées représentent l'indemnité d'occupation provisionnelle et les dépenses récupérables. Si le loyer ou l'indemnité d'occupation fait l'objet d'une procédure de modification en cours, à la date d'émission de l'avis d'échéance, le règlement de son montant est fait à titre d'acompte. La délivrance de la présente ne comporte jamais renonciation aux droits et aux actions du bailleur, ni novation dont le locataire puisse prévaloir.